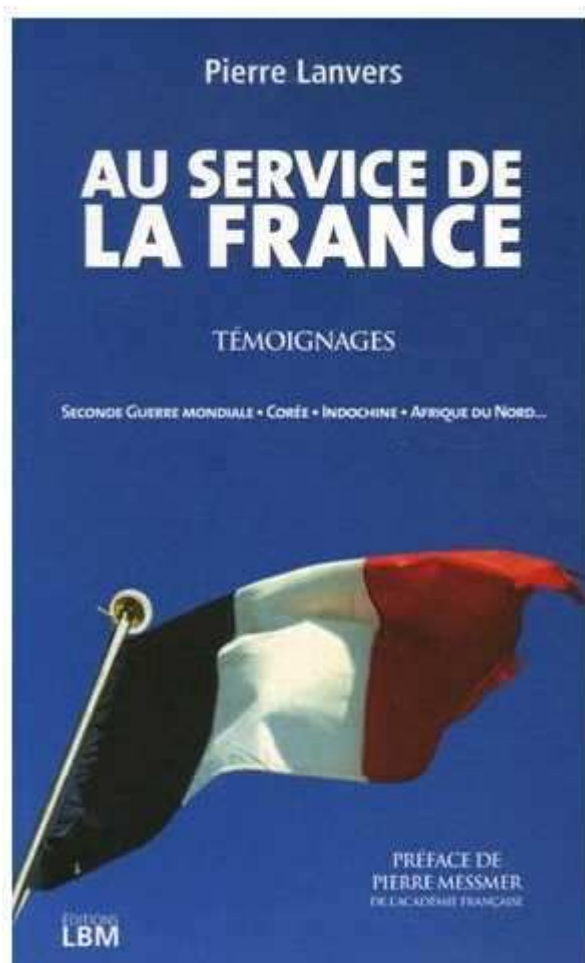


# Les Tribulations d'un Abonné au 13

Par Charly-Sam JALLATTE

Le 13 bd Gambetta était la résidence des parents de Madame LANDAUER et après réquisition en février 1943, siège de la Gestapo de Nîmes. Charly-Sam JALLATTE y a été torturé le 23 mai 1944 et y est revenu en octobre de la même année en tant que responsable des services de renseignements de la Résistance, la Subdivision du Gard ayant installé ses locaux dans la maison. Ce n'est que bien plus tard, sur les bancs de la faculté de médecine de Montpellier qu'il rencontra Denyse et l'épousa. Ils vivent aujourd'hui tous deux à cette adresse comme si ce chiffre 13 à qui l'on prête bonheur ou malheur, était quoi qu'il en soit lié à leur destin.



Charly-Sam JALLATTE a raconté cette histoire qui fut publiée en 2007 dans un ouvrage collectif :

## ***Au service de la France***

Ouvrage dirigé par **Pierre LANVERS**

Président régional Languedoc-Nord de l'Association des décorés de la Légion d'Honneur au Périil de leur Vie (D.P.L.V.)

Préface de **Pierre Messmer**

Membre de l'Académie Française, Grand-Croix de la Légion d'Honneur

**Editions L.B.M.** 15 rue du Colisée 75008 Paris

**2007**

**Il nous a autorisés à le reproduire ici**

## Les TRIBULATIONS d'un ABONNE au 13

11 novembre 1942. J'ai 17 ans à peine révolus. Les troupes allemandes qui viennent d'envahir la « zone libre » sont aux portes de Nîmes.

Dès le début de la matinée, une centaine d'élèves du lycée de garçons du boulevard Victor Hugo (actuel lycée Alphonse Daudet), quittent l'établissement et se rendent en cortège au monument aux morts du square Mourier. Je suis là, au milieu de mes camarades, le cœur serré, un peu pâle peut-être. C'est la première fois que je participe **ouvertement** à une manifestation témoignant de mon engagement gaulliste. Jusqu'à ce jour, la distribution du journal « Combat » et les croix de Lorraine ornées du V de la victoire, tracées à la sauvette sur les portes et les murs de mon quartier en avaient été les seules professions de foi.

Ces actions se faisaient, bien entendu, avec une discrétion absolue qui laissaient mes camarades dans leur ignorance. Mes camarades, sans doute. Toutefois mes parents, à qui rien n'échappait, avaient vite compris que certaines de mes sorties et promenades, quelquefois tardives, n'étaient plus de simples activités de scoutisme. Je dois dire que l'environnement familial était propice à mon entrée

« dans la carrière » et qu'il eut été déshonorant que le « *petit dernier* » restât indifférent. Un ancêtre de la branche paternelle n'avait-il pas ramé sur les galères du roi pour s'être engagé dans la défense de sa liberté de penser ?

Ce défilé au monument aux morts m'avait permis de découvrir qu'un grand nombre de mes camarades du mouvement Eclaireurs Unionistes se trouvaient là. Je parle de la manifestation qui eut lieu le matin. Un autre rassemblement s'organisa, en effet, en fin d'après-midi, mais s'y étaient regroupés un millier, ou plus, de personnes aux motivations peut-être différentes. Mais là n'est pas mon propos.

Par les nouveaux contacts qui furent pris à la suite de cette découverte, je me trouvai engagé dans des missions qui prirent un caractère beaucoup plus dangereux et, j'allais écrire, plus enthousiasmant.

Quelques mois plus tard, en effet, un de mes condisciples, dont je connaissais peu le rôle qu'il pouvait jouer en clandestinité, me proposa de l'aider dans un certain nombre de missions. Ce furent alors pour moi de nombreuses « promenades » qui, tout au long de l'année 1943, me firent découvrir à pied ou à vélo de nombreux quartiers de Nîmes (Ah ! que Courbessac était attirant avec ses trains chargés d'un matériel dont l'inventaire me passionnait) et quelques villages et villes (surtout au bord de mer) où j'allais prendre note des unités qui les occupaient.

Certaines heures de ces missions étaient propices à une stimulation cardiaque tempétueuse. En voici deux exemples :

Je me trouvais une après-midi, non pas en mission mais en détente, dans la salle du cinéma Le Corona situé dans un angle du square de la Couronne, donc en plein quartier de la « Kommandantur », qui

occupait alors l'hôtel du Luxembourg. J'étais assis à l'extrémité d'un rang de fauteuils, non loin de la sortie. Devant moi, quelques places vides. La séance était en cours et la salle était plongée dans l'obscurité. Vinrent alors s'asseoir, là, devant moi, deux officiers allemands. Le premier geste de l'un d'eux fut de défaire son ceinturon et de l'accrocher au dossier de son fauteuil. L'étui du pistolet qu'il portait me touchait presque le genou droit. J'attendis quelques instants que les Allemands soient absorbés par l'intrigue du film et je commençai, alors, une folle manipulation. Avec plus de délicatesse qu'une souris n'en aurait usé pour ronger un morceau de fromage, je défis la fermeture de l'étui, mis la main sur la crosse de l'arme et retirai cette dernière avec d'innombrables précautions. Je sentais dans ma poitrine les coups sourds et rapides de mon cœur et redoutais que toute la salle les entendît. Après avoir glissé le pistolet, que je reconnus être un *parabellum*, dans la poche de ma gabardine, je quittai ma place et sortis de la salle. Dehors, il faisait encore jour et j'eus l'impression que tous les passants me dévisageaient, ce qui ne fut pas pour apaiser mon cœur.

Ainsi, une après-midi que j'avais cru pouvoir consacrer à la détente se transforma-t-elle en une folle initiative, mise en œuvre sans la moindre préparation, qui aurait pu me perdre irrémédiablement. Quelques jours plus tard le *parabellum* m'accompagnait jusqu'à L'Estréchure où un « contact » d'un maquis cévenol venait en prendre possession.

En vue d'un sabotage, je fus chargé à une autre époque de fournir des bâtons de dynamite que je devais aller « récupérer » dans un baraquement de la carrière de Caveirac, au bord de la route de Sommières.

Tout était minutieusement préparé. Un dimanche, en début d'après-midi, je savais qu'aucun gardien ne serait sur les lieux. Revêtu de mon uniforme de scout, j'avais toute excuse de me promener à bicyclette sur cette route de campagne, j'avais l'air si innocent ! Tout se déroula très normalement et je pus disposer dans les sacoches de mon vélo deux dizaines des bâtons « empruntés ». Pédalant sans trop de crainte dans la descente qui m'amenait à Saint-Césaire, je chantais une de mes chansons favorites : « Trois jeunes tambours » lorsque le pneu de la roue avant éclata et déjanta, provoquant ma chute brutale. Mon sang ne fit qu'un tour. Non pas en raison de ma chute, mais parce qu'un de mes précieux et délicats paquets venait de rouler sur le bord de la route. Je le dissimulai rapidement sous mon grand chapeau mais je n'arrivais pas à contrôler mon rythme cardiaque. Je redoutais l'arrivée de quelque importun plus ou moins bien intentionné. Au bout d'une ou deux minutes, qui me parurent des heures, je pus enfin remettre un peu d'ordre, à la fois dans ma poitrine et dans les sacoches de mon vélo.

La suite se déroula sans anicroche supplémentaire et, poussant mon vélo éclopé, j'arrivai à la gare de Saint-Césaire où je trouvai mon correspondant au bout d'un quai presque désert. La moitié d'un billet de cinq francs qu'il me tendit complétant celle que j'avais en poche, les bâtons de dynamite changèrent rapidement de mains. Je fus ainsi assuré que, dans quelques heures, par le train de Quissac, ils parviendraient à leur destination.

Tout cela n'explique pas encore pourquoi j'ai écrit en titre « *Les tribulations d'un abonné au 13* ». J'en arrive maintenant aux faits

---

qui donnent la clé de l'énigme. Au cours des premiers mois de l'année 1944 les difficultés commencèrent à apparaître pour moi. En 1943, deux de mes camarades avaient été arrêtés et déportés, un autre avait été mortellement blessé par des soldats allemands lors d'une mission. Bientôt, je perdis le contact avec l'agent responsable de mon réseau de renseignement SSM/F/TR des Forces Françaises Combattantes.

Pris alors en charge par mon professeur du lycée (lui-même chef départemental adjoint du MLN), je lui avais transmis les derniers rapports en ma possession, relatifs aux convois militaires allemands observés à Courbessac. Il ne me restait que peu de missions en cours lorsque le mardi 23 mai le pire m'arriva. La journée était belle et, au tout début de l'après-midi, mes pas me conduisaient vers le « CAFE DE PARIS », sur le boulevard Victor Hugo. C'était un lieu de rendez-vous où je rencontrais parfois, en toute sécurité, certains de mes amis. Je dis en toute sécurité car la propriétaire de cet établissement, madame F... appartenait à un réseau ami et les arrières salles de son café possédaient une sortie discrète derrière la « MAISON CARREE ». J'allais parvenir devant la terrasse du café lorsque je fus saisi à chacun des bras par deux hommes qui me firent monter dans une automobile garée le long du trottoir. Tout se passa très vite et je n'eus pas besoin de longues présentations pour comprendre quels étaient ces deux aimables personnages qui me proposaient de poursuivre la promenade avec eux. J'étais, certes, un peu plus aguerri que dans les débuts de ma vie de clandestin mais le choc fut violent et un long passé défila devant mes yeux. Le voyage ne dura que quelques minutes et s'acheva dans le parc à voitures situé devant l'immeuble de la gestapo, **13 boulevard Gambetta.**

Nous voilà dans le vif du sujet !

Introduit dans ce bel immeuble «bourgeois» du milieu du XIX ème siècle, je n'eus pas le loisir d'en découvrir tout le charme. Mes hôtes, en effet, manquaient totalement de savoir-vivre et me demandèrent de façon incivile mon identité, ma date de naissance, ma profession et bien d'autres choses encore. Depuis longtemps, j'étais entraîné à répondre sans hésitation à ce genre de questions, ayant appris par cœur tout ce qui concernait ma fausse identité d'André MARTINET.

Hélas, mes réponses n'apaisèrent pas la soif de connaissance des deux civils de la Gestapo et ils ne tardèrent pas à se faire aider par un soldat SS. Les coups de crosse et autres engins contondants, sans omettre les coups de pieds, coups de poings gantés, s'abattirent alors sur mes reins et sur mon visage pendant que je répétais : « Je suis André Martinet, j'habite Valence, j'ai perdu mes papiers dans le train. » D'une personne têtue, on dit : « C'est un crâne de breton ». Alors je crois que mes Allemands avaient du sang breton dans les veines !

Après plus d'une heure d'un tel passage à tabac, je fus conduit et enfermé dans un local en soupente au dernier étage de l'immeuble. Seul dans mon réduit, je ne comptais plus les heures mais finis par m'endormir, abattu et dolent, dans l'obscurité de la nuit.

Au petit matin, mes deux anges gardiens, qui avaient sans doute passé une nuit bercée de rêves doux, m'entraînèrent pour un nouveau voyage. Ils me poussèrent sans ménagement à l'arrière d'une voiture « Citroën » en stationnement devant l'immeuble. C'est à ce moment que l'on entendit des cris sur le boulevard. L'homme qui m'avait fait asseoir dans la voiture et son compagnon se retournèrent et firent même quelques pas qui les éloignèrent de l'automobile. Je n'ai plus alors qu'un souvenir confus des faits qui suivirent, les événements s'étant déroulés si ra-

---

pidement, pareils à des images irréelles rêvées par mon esprit saisi d'une indicible frayeur.

Je sautai de la voiture par la portière opposée aux deux hommes et enjambai une barrière qui condamnait la rue longeant l'immeuble de la gestapo.

En quelques secondes je parvins dans ce quartier fait de petites ruelles au nord du boulevard Gambetta et me dissimulai dans la cave d'une vieille maison.

Je n'en ressortis qu'après de longues heures d'attente pour rejoindre enfin le domicile de mes parents.

Point ne fut nécessaire d'expliquer à ces derniers les raisons d'une telle absence. La nouvelle de mon arrestation leur était parvenue.

Dès le lendemain, et une fois encore revêtu de mon uniforme, je quittai avec soulagement Nîmes et son boulevard Gambetta.

La France profonde, boueuse et bouseuse, m'offrit une hospitalité généreuse. La Creuse, (puisque c'est là que de trains en autocars et puis à pied, je finis par échouer), m'offrit le refuge de ses bois humides et de ses prairies détrempées. Peu de jours après mon arrivée dans cette *terra incognita* j'avais, en effet, été pris en charge par une formation de l'Armée Secrète, la 642<sup>ème</sup> compagnie du Bataillon Anne. Le cantonnement était spartiate. Anciens moulins ou granges abandonnées étaient nos *résidences secondaires* dans lesquelles s'entassaient les hommes et le matériel de récupération provenant de parachutages ou de prises de guerre. Gendarmeries, Centrale électrique de Guéret nous offrirent uniformes, fûts de gazole et quelques armes, dont le célèbre mousqueton de gendarmerie au recul redoutable. Ayant été affecté au groupe de commandement de ma compagnie au titre d'agent de liaison, je retrouvai dans les ornières des chemins de la Creuse les joies de la bicyclette et du transport de « matières dangereuses ! » Cela me



valut un jour une fuite éperdue au milieu des épis mûrs d'un champ de blé qui me dissimulèrent aux yeux de deux SS surveillant la route, debout à côté de leur side-car.

Les risques encourus pendant les quatre mois de ma présence dans cette formation étaient quotidiens. Pourtant jamais je ne ressentis les angoisses ni la peur connues au cours de mes missions dans le Gard. La présence de tant de camarades engagés dans les mêmes opérations que moi m'apportait le soutien d'une amitié chaleureuse. Les embuscades et leurs combats rapides, les sabotages divers, les nuits d'attente sur les terrains de parachutage, tout cela me paraissait ne devoir comporter aucun risque. Une seule fois je pris conscience de la réalité de ces dangers affrontés. Au retour d'un engagement violent avec une colonne allemande, nous avions ramené un blessé à notre camp. Un chirurgien parisien, réfugié israélite au service de la Résistance, vint nous rejoindre. Une amputation fut jugée nécessaire et le chirurgien me demanda de tenir le pied du blessé pendant l'intervention. Maintenant encore, je ressens le poids de ce pied qui, amputé, demeura entre mes mains, inerte mais encore chaud. Lorsqu'il me fallut aller l'enterrer, j'ai cru ne pas pouvoir le faire.

Le 4 octobre 1944 j'étais rappelé à Nîmes pour y apprendre le martyre de mon frère. Dès le lendemain, je fus affecté à la Subdivision du département du Gard en tant que sous-officier et chef du service de renseignements.

Ô ! comble de l'ironie, la subdivision occupait l'immeuble du **13 boulevard Gambetta** dans lequel elle avait succédé à la gestapo ! C'est avec un certain frisson que je prenais possession de mon bureau situé face à celui où j'avais reçu un accueil des moins chaleureux aux beaux jours du printemps.

A la fin du mois de décembre 1944, au titre de frère d'un officier « Mort pour la France » je fus dégagé de mes obligations militaires contractées par un engagement volontaire.

Je passe rapidement sur les débuts de mon retour à la vie d'étudiant. Les gradins des amphithéâtres de la faculté de médecine de Montpellier n'étaient que peu garnis et les liens d'amitiés faciles à nouer entre condisciples. Une jeune étudiante, qui n'avait pas tardé à remarquer à mon uniforme et à mes traits amaigris que je n'avais pas dû passer l'année écoulée à me gaver de charcuterie, chocolat, pommes de terre et autres gâteries offertes par le *marché noir*, me fit savoir bientôt que les étudiants ayant perdu des années d'études pouvaient bénéficier de sessions spéciales de rattrapage. Elle-même était dans ce cas.

De liens amicaux en affection et d'affection en amour, les années s'écoulèrent. Vint un jour où une demande en mariage nous apparut comme une suite logique au bon déroulement de nos relations. Je fus donc invité à me rendre dans la famille de Denyse Landauer qui devait devenir mon épouse et j'eus comme une défaillance lorsque l'adresse suivante me fut précisée :

**13 boulevard Gambetta** à Nîmes. Monsieur et madame Landauer étaient en effet les véritables propriétaires de cet immeuble dont ils avaient été expulsés en février 1943. A cette époque les persécutions contre les juifs avaient commencé et la gestapo avait choisi l'immeuble de cet industriel israélite pour en faire son quartier général.

Ainsi s'acheva le cours de mes tribulations. La suite fut, comme dans tous les contes de fées et comme dans la chanson des « Trois Jeunes Tambours », parfaitement heureuse.

J'éprouve une grande gêne à parler de moi et il aura fallu toute la force de persuasion de notre président et ami P.Lanvers pour me décider à rédiger ces quelques pages. Car, en effet, quel titre me permet-il de faire état d'une péripétie ou mésaventure qu'il m'advint au cours des quelques années passées dans les réseaux de la Résistance ? Je suis, au sein de notre association, un de ces *Membres Héritiers* pour lesquels notre Président a « *personnellement un attachement particulier* », ainsi qu'il a eu la gentillesse de l'écrire.

Etre un héritier, c'est avoir reçu en succession d'un être disparu un patrimoine qui faisait la richesse de ce dernier. Etre un héritier, c'est tout devoir à celui sans qui vous n'auriez, peut-être, jamais eu le droit de paraître devant ses amis ou ses pairs. J'ai pensé, alors, que dire aujourd'hui ce que j'ai reçu de cet être cher, n'était pas le trahir mais lui rendre encore une forme d'hommage.

**« Le principe de la dignité humaine n'admet pas qu'un être libre puisse recevoir du dehors ses façons de penser et d'agir. »**

Cette pensée du littérateur Max Jacob figurait sur un carnet de notes que mon frère avait toujours sur lui. C'est elle qui a toujours soutenu son engagement dans le refus de l'idéologie nazie et pour la défense des valeurs républicaines remises en question par le gouvernement de Vichy. C'est elle qu'il a su me transmettre en m'engageant auprès de lui dès 1942 et en me confiant mes premières responsabilités dans la diffusion des journaux clandestins « *Combat* » et « *Défense de la France* ».

Ainsi, puisque le pas est franchi, j'accède au souhait du Président Lanvers et vous prie d'accepter ce témoignage de mon propre engagement. Il ne s'agit pas d'une suite de faits glorieux mais d'évènements anecdotiques dont certains épisodes m'ont, même *a posteriori* et pendant de longues années, occasionné, lors de leur évocation, de sérieuses crises de tachycardie !

Professeur C. S. JALLATTE  
13, Boulevard Camilleu - NIMES